

PARCOURS COPROPRIÉTÉ

L'ESSENTIEL POUR RECOUVRER LES CHARGES DE COPROPRIÉTÉ

DURÉE
3H30

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale

OBJECTIFS

Acquérir l'essentiel pour un traitement efficace des impayés en copropriété.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Aude BOURUET-AUBERTOT - BGBA AVOCATS / Avocate au Barreau de Paris



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LA PHASE AMIABLE

- Identifier le débiteur : que faire si NPAI ? quid en cas de décès ?
- Négocier une solution amiable : quels intérêts et conséquences pratiques ?
- Relances : calendrier et progressivité



PARTIE 2

LA PHASE PRECONTENTIEUSE

- La mise en demeure: intégrer les nouveautés Loi ELAN
- Sommation et commandement de payer : quelles différences ? utilité?
- Mettre en place une mesure conservatoire : quand ? comment ?



PARTIE 3

LES PHASES JUDICIAIRE ET DE RECOUVREMENT FORCÉ

- La procédure de recouvrement accélérée Loi ELAN
- Les autres procédures de recouvrement : impacts de la réforme de la justice
- Les mesures exécutoires : panorama et critères de choix



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

